

le CHARDONNERET des Fêtes





le
CHARDONNERET
des Fêtes

IMPRESSUM



Rédaction
Commune de Chardonne

Mise en page
www.trianglecv.ch
Dominique Rossier

Illustrations
Swan Keller

Photos de couverture
Sophie Genghi

Impression
Flash & Go — Vevey

Tirage à 1700 exemplaires

www.chardonne.ch



Le billet de la Syndique	p. 2
Les décisions des séances du Conseil Communal	p. 4
Le memento des manifestations	p. 6
Le cinéma pour les jeunes	p. 8
Une personnalité de la commune	p. 10
Photo d'autrefois	p. 15
Informations utiles	p. 16

Dans ce numéro de décembre 2023:



LES INFOS DE LA COMMUNE

LA VIE DE LA COMMUNE

IL ÉTAIT UNE FOIS...

LES INFOS UTILES





le Billet de la Syndique

LES INFOS DE LA COMMUNE



**Alice
REYMOND**
Syndique

CHÈRES ET CHERS
CHARDONNERETS,

LA FIN DE L'ÉTÉ A ÉTÉ
MARQUÉE PAR LES BELLES
RÉJOUISSANCES POUR LES
600 ANS DU TEMPLE.

Une occasion de vivre un chaleureux moment de convivialité, toutes et tous, de toutes provenances et de toutes religions. Le Temple symbolise véritablement le cœur de notre commune.

La Municipalité est soudée avec une ambition partagée de faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre.

Le projet de rénovation de la Grande Salle est l'un des projets majeurs de la législature. En 2022, le programme a été établi en étroite collaboration avec les sociétés locales lors d'ateliers participatifs.

L'année 2023 a été consacrée au développement du projet avec l'architecte et les ingénieurs. La mise à l'enquête d'implantation a eu lieu fin octobre début novembre. Elle sera suivie par la mise à l'enquête globale du projet. Dès début 2024, ce sera la phase des appels d'offres publics. Une demande de crédit, sous forme de préavis, sera ensuite soumise au Conseil Communal.

Le deuxième gros dossier de la législature est de rechercher et mettre en œuvre des solutions pour améliorer l'accueil des enfants.

Sans oublier toutes les autres activités: les finances, les écoles, les constructions, les routes, la voirie ou la gestion des déchets.

L'année 2024 sera remplie de nouvelles opportunités et de projets passionnants. Les défis énergétiques, écologiques et économiques sont nombreux et stimulants. Cherchons des solutions pragmatiques avec engagement et optimisme. Et surtout n'oublions jamais que nous avons la chance de vivre dans un

petit paradis. Tant mieux, profitons-en et œuvrons ensemble pour façonner un bel avenir durable à notre commune.

Que cette période de fêtes soit remplie de joie et de chaleur, que vous soyez entourés de ceux que vous chérissez et que la nouvelle année vous apporte la santé, le bonheur et la prospérité.

Avec toute ma considération.

La Syndique:
Alice Reymond



les Décisions des séances du Conseil Communal

LES INFOS DE LA COMMUNE

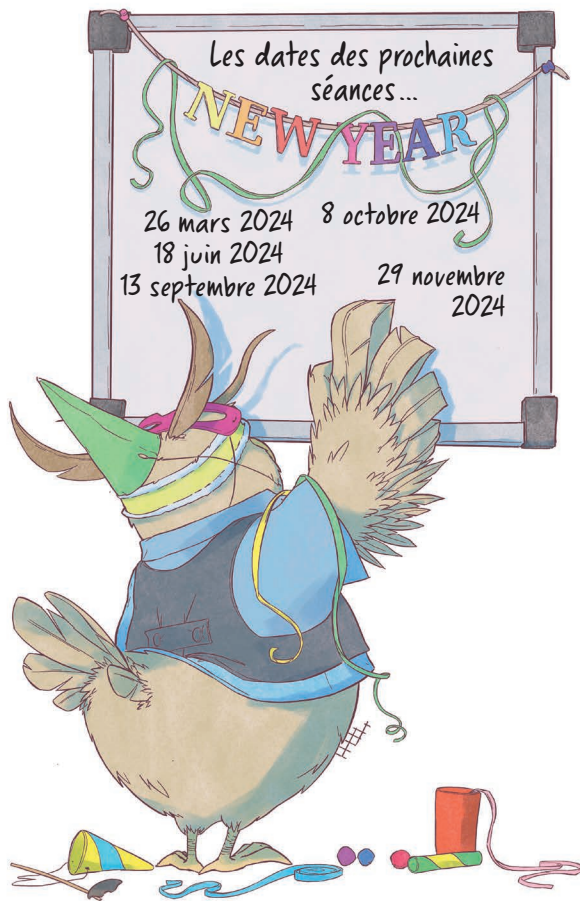


Séance du 8 septembre 2023

- Préavis n° 1/2023 - 2024 relatif au projet d'arrêté communal d'imposition pour 2024.
- Préavis n° 2/2023 - 2024 relatif à une demande de crédit de CHF 370'000.00 pour la renaissance du ruisseau de la Bergère sur les parcelles nos 2210 et 2214 au lieu-dit « En Gort ».

ACCEPTÉ

ACCEPTÉ



Dates des scrutins 2024

3 mars 2024

Votation fédérale

9 juin 2024

Votation fédérale

22 septembre 2024

Votation fédérale

24 novembre 2024

Votation fédérale





le Mémento des Manifestations

LA VIE DE LA COMMUNE



21 décembre 2023

Chantée de Noël

Grande salle, Chardonne

24 décembre 2023

**Traditionnelle tournée de Noël
de la Fanfare**

(dès 16h30)

21 janvier 2024

**Soirée « après-ski »
Jeunesse du Cercle de Corsier**

Grande salle, Chardonne

2 février 2024

Soirées annuelles de la Fanfare

Grande salle, Chardonne

3 février 2024

Soirées annuelles de la Fanfare

Jongny

26 avril 2024

**Vernissage exposition
de printemps**

Sté de développement
Caveau des vigneron, Chardonne

26 avril au 12 mai 2024

Exposition de printemps

Sté de développement
Caveau des vigneron, Chardonne



Avec les années...
tu as pris de la
bouteille!





le cinéma pour les Jeunes!

LA VIE DE LA COMMUNE

LA LANTERNE MAGIQUE CONTINUE!

Le club de cinéma pour enfants de 6 à 12 ans se fera un plaisir d'accueillir votre enfant au Cinéma Rex de Vevey ou au cinéma Hollywood de Montreux pour un moment cinématographique inoubliable encadré par nos mamans de secours bienveillantes.

Votre enfant recevra un journal mensuel quelques jours avant la séance vous permettant de connaître le film proposé ainsi que les horaires.

Privilégiez l'inscription et le paiement en ligne.

Pour plus de renseignements, visitez le site: **www.lanterne-magique.org**



Le cinéma pour les petits

LA PETITE LANTERNE

Et pour les plus jeunes, la petite Lanterne (pour les enfants de 4 à 6 ans) accompagné d'un adulte ; une séance de cinéma bonimentée par un professionnel.



la Lanterne magique
club de cinéma pour enfants

LES FRIMOUSSES

JARDIN D'ENFANTS

Grande Salle
de Chardonne

Le jardin d'enfants « **Les Frimousses** » a pour but la socialisation et le développement de l'autonomie des enfants entre 3 et 5 ans. Le jardin d'enfants propose entre autres les activités comme le jeu sous multiples formes, le bricolage, le déguisement, le chant, la danse et la musique qui développent l'imagination des enfants d'une manière agréable. Les Frimousses est également un lieu qui favorise et crée le lien entre les enfants à plus long terme.

Le jardin d'enfants est ouvert :

les lundis, mardis, jeudis et vendredis
de 8h00 à 12h00



Pour plus d'informations contacter :

Mme Kathrin Cantergiani

079 243 77 20

kathrin.p@cantergiani.ch

ABONNEMENTS DE SKI

Saison 2023-2024

Abonnements de saison à l'intention des jeunes gens de moins de 16 ans pour la pratique des sports d'hiver dans la région lémanique.

Dès Montreux, pour la région des
Rochers-de-Naye CHF 220.-

Dès Vevey, pour la région des
Pléiades CHF 190.-

Valable seulement sur
les téléskis des **Pléiades** CHF 140.-
(sans le train Vevey - Les Pléiades)

Le *Magic Pass* est valable pour les régions des Rochers-de-Naye et des Pléiades.

Ces abonnements peuvent être retirés, dès décembre, dans les gares de Montreux, Vevey.



9





une Personnalité de la Commune

IL ÉTAIT UNE FOIS...

CHRISTIANE
MÉRINAT

© De Visu, Stanprod



Mme Christiane Mérinat

Mon nom est **Christiane Mérinat**.

Je suis née le 27 août 1953 à Char-donne, j'y ai fait mes écoles à part les 2 années de Prim'Sup à Corseaux. Sans difficultés majeures et sans trop m'investir, juste ce qu'il fallait sauf le premier semestre de la Prim'Sup justement, pas trop certaine d'y arriver et j'ai eu un excellent résultat, je suis rentrée dans le rang. Avec cette philosophie, je ne voulais évidemment pas faire d'études.

Une enfance heureuse et insouciante avec mon frère, ma sœur et une petite sœur qui n'a vécu que quelques mois.

Ma maman était toujours là pour nous, tout en gérant l'administratif de l'entreprise de maçonnerie et génie

civil que mon père a créé en 1953. Pour vous dire l'exemple de femme que nous avons sous les yeux.

Mon papa m'avait trouvé un apprentissage de commerce chez Gétaz Romang. Il me fallait seulement faire une lettre de motivation. J'ai réussi à faire 3 fautes, la honte. Me voilà dans la salle des secrétaires et apprenties et ça a été l'horreur, une grande salle avec de chaque côté une rangée de tables/bureaux, une machine à écrire et une responsable pas vraiment engageante, comme dans les vieux films américains. En sortant j'ai dit à mes parents qu'il était exclu que j'y fasse mon apprentissage.

Après cet épisode, mes parents m'ont envoyé comme fille au pair à Ulm, en Allemagne et pas question de refuser. Je m'y ennuyais comme un rat mort. Heureusement, j'y ai rencontré une famille dont l'épouse était française, même «pieds noirs», et leur jeune fille au pair, française également.

Plein de découvertes sauf l'allemand, comme vous pouvez l'imaginer! J'ai passé des moments incroyables avec eux et j'ai découvert les problèmes de l'Algérie et de la France.

Après ça, j'ai travaillé à la BVCréd. J'y ai tout appris, sans aucun ordinateur à cette époque. On faisait le journal de la journée à la main. J'y ai sué et je n'ai jamais compris comment calculer le droit de timbre mais j'y arrivais, grâce, il faut bien le dire, à la perspicacité et la bienveillance du Directeur Monsieur Paul Rimella, un grand monsieur.

J'ai ensuite travaillé dans l'entreprise familiale avec mon frère puis ma sœur. Pour nous, c'était une évidence, mon père nous le répétait sans cesse, c'était pour nous qu'il faisait tout ça. Travailler en famille, ce n'est pas si évident. Un jour mon frère a claqué la porte. Quelques temps après, j'ai pris mes affaires, rangé mon bureau et je suis allé dire à mon père que je partais aussi ... grand silence ...





Cet été-là a été une belle parenthèse car je l'ai passée avec notre fille Valérie née en 1978 à la piscine, au lac, voir les animaux du Cirque Knie descendre des wagons à la gare aux marchandises, bref tout ce que n'avait jamais eu le temps de vivre.

Puis mon papa a proposé à mon frère d'acheter le Service de ramassage des ordures. On a fondé mon frère, ma sœur et moi GRANDCHAMP SERVICES SA en 1985. J'y ai tout fait sauf aller derrière le camion. C'est mon frère qui s'y collait mais j'étais prête à y aller aussi... Mon frère a diversifié l'activité avec des machines de type Menzi-Muck, surnommée « araignée » puis un camion pour les déplacer, puis des camions-grues, ce qui nous a permis de développer ce qu'on appelle le transport spécial. C'était du lourd dans tous les sens du terme mais vraiment passionnant. Nous avons participé à tous les chantiers particuliers en Suisse, pour les entreprises de forage essentiellement, ainsi qu'en France et quelques fois en Italie.

J'ai un peu regretté de n'avoir pas continué mes études car j'aurais gagné beaucoup de temps dans mon travail mais j'y arrivais quand même, par des chemins détournés.

Puis un accident de montagne nous a enlevé notre frère. Il a fallu continuer, ma sœur et moi. Impossible d'arrêter du jour au lendemain, ce que nous avons pu faire encore grâce à ce que notre frère avait construit. J'ai pu compter sur notre équipe, une vingtaine d'employés, ma famille et un grand nombre de mes collègues et nos clients évidemment.

J'ai eu la joie, mais le souci aussi, que ma nièce, la fille aînée de mon frère se lance dans ce métier. Elle y est parfaitement à sa place et a déjà fait un beau parcours, tout ça avec un petit Théo qui a bientôt 3 ans. Je n'ai jamais imaginé qu'une fille ne pouvait pas faire la même chose qu'un garçon !

J'ai même formé UNE apprentie-chauffeur et j'ai un peu honte de le dire, je ne l'aurais pas fait pour un garçon, discrimination positive.

Avant l'accident de mon frère, j'ai eu l'opportunité de pouvoir participer à la vie de mon village.

D'abord à la Sté de Développement comme trésorière et responsable des expositions, puis aux débuts du Jumelage puisque la Municipalité d'alors nous avait chargé de représenter notre commune au Comice Agricole par la tenue d'un stand avec nos pay-sages, nos vigneronns et leur vin. Grâce à Edmond Chappex, un concours a été organisé, le gagnant était reçu à l'Hôtel du Parc pour un séjour découverte. Personnellement, j'y ai noué des amitiés indéfectibles.

Et puis j'ai eu l'honneur de participer à la vie de Chardonne, au cœur de Char-donne, en étant élue à la Municipalité, 2^{ème} femme, la première ayant été Mme Barbara de Carvalho. J'ai eu la chance d'être bien élue, ce qui m'a permis d'obtenir le dicastère des Travaux. C'était passionnant, plus que le Comité des Conférences, mais cela m'a permis de m'occuper de la Bibliothèque gérée

par Madame Jacqueline Borter. Nous avons entrepris des travaux de rénovation et introduit l'informatique.

Dans mon dicastère, pour la Voirie, j'ai travaillé avec Henri Martin, dit Ri-quet, comme chef. Il m'a appris cette commune que je croyais connaître. La rencontre des habitants a aussi été un enrichissement. On pouvait s'appuyer sur les collègues et celui que je nomme « mon Syndic », Alain Neyroud, notre greffe Philippe Henry et son équipe bien évidemment.

Je pense que cette expérience m'a plus que servi lors du décès de mon frère. Elle m'a appris à me battre pour Chardonne et faire face aux autres communes et partenaires.

Bien sûr, tout ça a un prix mais c'est la vie, elle est dure et si belle aussi. Je n'ai pas de regrets et eu beaucoup de chance.

Et le féminisme, là-dedans ?

Comme je l'ai déjà dit, je ne voyais aucune barrière entre fille et garçon,





tout était possible si on le voulait. Un peu naïve. Mais je me suis toujours sentie à ma place même quand j'y allais la peur au ventre.

En politique, j'y ai rencontré du sexisme, du scepticisme et entendu les pires blagues. Quelques fois, la drague était un peu lourde mais je n'ai jamais eu besoin de gifler quelqu'un ! J'en ris encore ! Je pense parfois que c'était une très bonne solution même si #MeToo est nécessaire pour nos filles car les changements sont très, très longs !

Voilà un petit morceau de vie et je peux vous dire que ce sera la dernière fois que je me livre à ce genre d'exercice, tout en espérant que cela aide quelques-unes.

Texte original fourni
par Mme Mérinat.



Dans notre prochain numéro :

Pouvez-vous deviner de qui nous parlerons dans le prochain « Chardonneret » :

- Un lien régulier entre Vevey et le Mont-Pèlerin.

Avez-vous trouvé
de qui il s'agit ?





IL ÉTAIT UNE FOIS...

15

Mt. Pélérin ; Chapelle de Paully





les Infos Utiles

LES INFOS UTILES

Numéros d'urgence

Police	117
Feu	118
Urgences	144

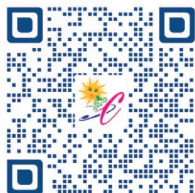
Nos sites internet :

www.chardonne.ch
www.dechetscerclecorsier.ch
www.b-t-i.ch
www.chardonnemontpelerin.ch



**SOCIÉTÉ DE
DÉVELOPPEMENT**
CHARDONNE - MONT-PÉLERIN

Retrouvez l'ensemble
des nouvelles et informations
publiées.



BIBLI

Chardonne-Jongny

**La bibliothèque sera fermée du 23 décembre
au 7 janvier 2024.**

N'hésitez pas à venir faire le plein de lectures avant les vacances !

Nous vous remercions pour votre fidélité, votre confiance et vos
sourires qui apportent de la joie à la bibliothèque.

Notre programme des animations 2024 est d'ores et déjà en ligne :
vous pouvez le consulter et vous inscrire.

Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes et nous réjouissons
de vous retrouver à la rentrée.

Chrystelle et Louise

RETROUVEZ TOUTES NOS INFOS SUR NOTRE SITE :
[HTTPS://BIBLIOCHARDONNEJONGNY.CH](https://bibliochardonnejongny.ch)



FERMETURE DE L'ADMINISTRATION

Les bureaux de l'administration
communale seront fermés :

du **lundi 25 décembre 2023**,
au **mardi 3 janvier 2024**,
à 08h00.



La Municipalité
et le personnel communal
vous adressent leurs Meilleurs Vœux pour 2024

Bonne Année 2024



COMMUNE DE CHARDONNE
www.chardonne.ch